

JUIN 2016

Pouzilhac

BULLETIN MUNICIPAL DE POUZILHAC

MON VILLAGE N°30



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR WWW.MAIRIE-POUZILHAC.FR



Chères Pouzilhacoises, chers Pouzilhacois, chers amis,

Le premier trimestre, ponctué par un hiver très doux a vu s'ériger le terrain multisports. Ce complexe sportif que nous avons décidé d'implanter pour les jeunes du village, a été une des réalisations de notre début de mandat. Après bientôt quatre mois de service la fréquence d'utilisation de celui-ci et le nombre d'utilisateurs nous confortent dans notre choix. Nous sommes agréablement surpris de voir les adolescents partager avec une grande complicité ce terrain avec les tout petits. Ils poussent même la gentillesse en jouant le dimanche matin avec les quadras du village... Lors du deuxième trimestre, notre village a accueilli la biennale de Laudun-L'Ardoise. Sous l'impulsion de Dani Pomero, Présidente de l'association Signatures, nous avons rencontré les organisateurs de l'évènement. Dans notre volonté de développer les manifestations culturelles, nous n'avons pu résister à cette main tendue. La toute récente association Arts'Zilhac s'est jointe à nous pour parfaire la réussite de cette exposition. Je m'associe à l'ensemble des Elus pour remercier toutes celles et tous ceux qui contribuent à promouvoir la culture à Pouzilhac. Nous vous donnons rendez-vous le 13 juillet pour la deuxième édition du feu d'artifice, et vous souhaitons à toutes et à tous un bel été.

Thierry ASTIER
Maire de Pouzilhac

SOMMAIRE



Théâtre vœux du Maire



8 mai, lâché de ballons



Chasse aux oeufs



Inauguration terrain multisports

VIE DE LA COMMUNE

Sommaire et edito du maire	2
Budget de la commune, activités économiques	3
Urbanisme	4
Environnement	
Jeunes et vie scolaire	5
• SIRP	
• Centre de loisirs	
Evènements.....	6
• Vœux du Maire	
• Matinales de l'Oustaou	
• La chasse aux oeufs	
• 19 mars	7
• 8 mai	
• Biennale de Laudun L'Ardoise	
• 28 mai	8
• Inauguration du terrain multisports	
Evènements à venir	
• 13 juillet	
Associations	
• I23 Soleil	9
• Tennis Club	
• APE	
• Chasse	10
• Poupapou	
• Arts'Zilhac	
• Au temps libre	11
• Amicale cycliste	

VIE INTERCOMMUNALE

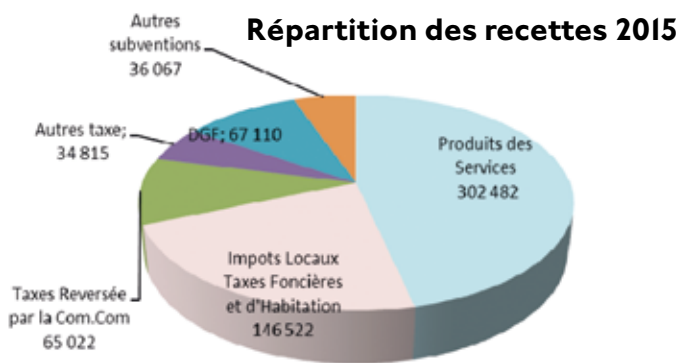
CC du Pont du Gard	12
• Conseil régional	
Conseillers départementaux	13
• Le Pont du Gard	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Inscription sur les listes électorales	14
Recensement les habitants de Pouzilhac	
Recensement militaire	
• Ordures ménagères	15
• Résultat recensement	
• Le bus de la mer	
• Éoliennes	
• Cigognes	
Agenda	16
• Etat Civil	
• Numéros utiles	

LA VIE DU VILLAGE

BUDGET DE LA COMMUNE & ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

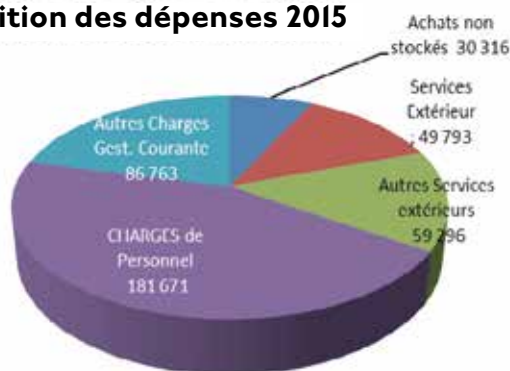


L'excédent dégagé (244 178€) permet à la commune de financer les projets d'investissement.

Le total des impôts locaux encaissés par la commune de Pouzilhac en 2015 (146 522€) représente environ 230€ par habitant. A noter : la valeur moyenne des impôts locaux dans le département par habitant est de 292€ (région : 346€ et national : 287€).

- Les produits des services, dont les deux carrières (La Provençale et TPCR) rapportent à la commune un total de 302 482€ en 2015 (en 2014 : 228 601€).

Répartition des dépenses 2015



INVESTISSEMENTS

Les dépenses globales d'investissement en 2015 ont été de 183 024€. 60% de ce budget ont été consacrés aux travaux de la salle de l'Oustaou (121 066€). Viennent ensuite les travaux sur la voirie (33 063€), l'aménagement de la place de l'église (10 982€), les bâtiments communaux (4927€), les réseaux d'électrification et divers investissements en matériels,...

Les principaux investissements prévus en 2016 :

- Rendre accessibles aux personnes en situation de handicap tous les Établissements Recevant du Public (ERP) et les Installations Ouvertes au Public (IOP). La municipalité s'est engagée à mettre en place un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). À la suite du diagnostic les travaux ont été chiffrés pour un montant de l'ordre de 200 000€. Le calendrier des travaux est échelonné sur 6 ans :
- Aménagements extérieurs de la salle de l'Oustaou, de la place de l'église, Aménagement terrain multisport (inauguré tout récemment), Divers (matériel de transport, administratif et outillage), Réseau voirie et électrification,

Étude aménagement village RD 6086, PLU.

URBANISME & ENVIRONNEMENT



URBANISME

ERDF

Pour permettre le raccordement d'un parc "photovoltaïque" à GAUJAC, par la Sté VSB énergies nouvelles, la commune autorise ERDF à implanter un local de 4.55 m².

Sté VSB

La société VSB nous propose de réaliser une ombrière de 250 KW sur le parking de l'Oustaou. Une étude de faisabilité

technique et financière a été lancée.

Dénomination d'une voie communale

Il est nécessaire de nommer la portion du chemin entre le "chemin des Cades" et la parcelle 572B (Puget) "Chemin des vignes".

Travaux école

Pendant les prochaines vacances scolaires, une entreprise se chargera de changer toutes les fenêtres de l'école qui actuellement nécessitent une meilleure isolation.

Place de l'église

L'étude pour l'embellissement de la place de l'église est en cours. Les besoins ont été définis. Un architecte sera choisi. Il rédigera un cahier des charges et des plans.

Demande d'implantation pour activité zone artisanale

La Sté Champlat qui avait sollicité une parcelle de 3000m² pour s'installer à Pouzilhac, n'a pas retenu notre commune et a décidé de s'implanter à Tresques.

ENVIRONNEMENT

Les agriculteurs s'engagent pour préserver la ressource en eau

Depuis 2 ans les agriculteurs de la commune se sont engagés dans une démarche volontaire pour réduire



l'utilisation de désherbants dans leur vigne. Ils ont mis en place ou développé leur pratique de travail du sol et d'enherbement de la vigne afin de limiter au maximum l'usage d'herbicides.

Afin d'optimiser leur pratique, ils ont pu participer en mars à 2 journées de formation animées par des spécialistes de l'agroéquipement et de la viticulture de la Chambre d'Agriculture du Gard. La première thématique était sur la présentation des différents équipements de pulvérisation que peuvent utiliser les agriculteurs et sur le réglage de leur pulvérisateur. La seconde journée présentait les effets de l'enherbement de la vigne entre les rangs ainsi que les différents outils permettant de travailler le sol en solution alternative au désherbage chimique. Une démonstration de travail du sol entre les ceps de vigne a été réalisée par un agriculteur de la commune.

L'entretien des espaces communaux sans pesticide

En parallèle la commune s'est engagée dans une démarche pour réduire au maximum l'utilisation d'herbicides sur les espaces publics, l'objectif final étant "0 pesticide". Grâce aux aides financières de l'Agence de l'Eau, elle va acquérir du matériel d'entretien de voirie et autres outils pour réaliser un désherbage mécanique pour se substituer au désherbage chimique actuel.



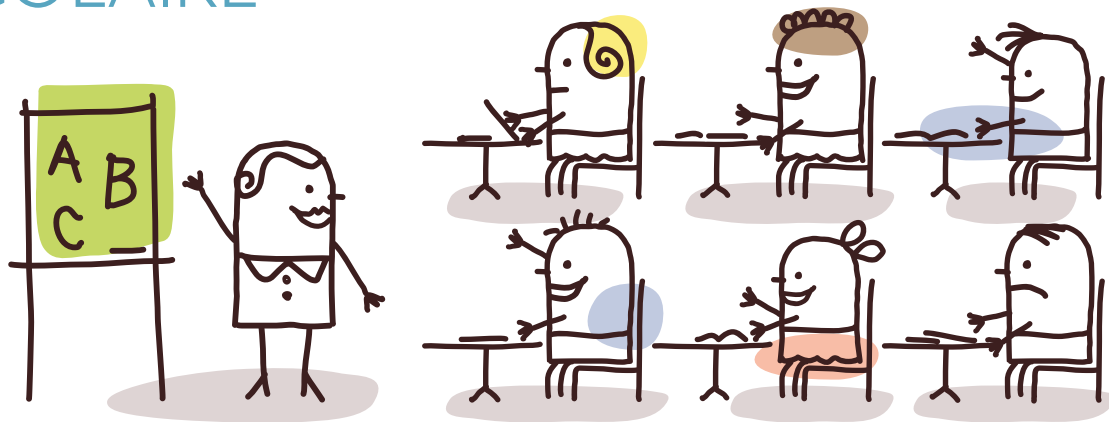
Des solutions proposées waux habitants



De nombreux habitants de la commune possèdent un jardin ou un potager. Afin de limiter la consommation d'eau et de pesticides pour leur entretien, des livrets informatifs thématiques "jardiner sans pesticide" et "mon jardin d'agrément au naturel... économe en eau et sans pesticide" seront distribués aux habitants.

Des journées conférences ou d'ateliers sur les thématiques de changement de pratiques d'entretien des espaces verts et de jardinage seront également organisées par la mairie.

JEUNES & VIE SCOLAIRE



Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique (SIRP)

“Pour mieux apprendre à l'école”

Le dernier bilan a montré une nouvelle fois une évolution positive des Temps d'Activités Pédagogiques tant au niveau de la fréquentation (107 enfants en début d'année – 115 actuellement) qu'au niveau de la qualité des ateliers intégrant le Projet Éducatif Ecole et Francas. Les enfants participeront pour la 2^e année aux concours d'affiches “Agis pour tes droits” et à la réalisation de “courts métrages” pour mieux vivre ensemble. Ce projet

sur le mieux vivre ensemble permet de se rencontrer et réfléchir avec l'équipe sur le futur projet d'école.

Le centre de loisirs périscolaire s'inscrit aussi dans la démarche éco centre avec mise en place d'un jardin partagé et d'ateliers de découverte du patrimoine.

Depuis ce dernier trimestre le goûter proposé aux enfants est constitué d'une corbeille de fruits.

Toutes nos félicitations à Rachel et Valérie pour l'obtention du Brevet Animateur (BAFA) !

(Julie Fabre : secrétaire administrative du SIRP

04 66 03 93 96

Email : sirp.valliguieres.pouzilhac@gmail.com)

Centre de loisirs

Cette année encore le Centre de loisirs ouvrira ses portes à l'école de Pouzilhac du mercredi 6 au vendredi 29 juillet 2016 !

- **Activités du matin :**
Ateliers adaptés aux tranches d'âge des 3-5 ans, 6-12 ans, avec des chants, des jeux extérieurs, des activités sportives, des grands jeux...
- **Activités de l'après-midi**
Activités manuelles, sorties culturelles ou de loisirs, activités diversifiées...
- **Un temps calme est proposé après chaque repas**
Sieste pour les plus petits, coin lecture ou jeux de société, petites activités manuelles, pour les plus grands...
- Sorties (sous réserve de modification) :
- Festival d'Avignon, Mini-camp à Villeneuve, Visite d'une manade.
- Activités autour de la faune et la flore, Maternathlon et intercentres de loisirs 48h (maternels).
- Activités Culturelles et artistiques

Le planning des activités proposées pendant ces vacances d'été sera affiché au centre de loisirs dès le premier jour d'ouverture.



ÉVÈNEMENTS



Le 15 janvier

De nombreuses personnes étaient présentes pour écouter les Voeux du Maire et le rapide bilan de l'année. La troupe "la Scène Bagnolaise" a diverti l'assemblée. L'association Arts'Zilhac a exposé des oeuvres d'artistes Pouzilhacois qui ont suscité une grande admiration.

Le 2 avril

Matinales de l'Oustaou Après le petit déjeuner d'accueil, les Pouzilhacois ont pu apprécier les expositions dont les thèmes étaient :



- Les voisins vigilants (F. Bruyère)
- L'aménagement de la place de l'église (Ch. Pesenti)
- L'engagement 0 pesticides, avec une belle exposition et une projection commentée par Ph. Giraud

Routes et chemins		Légende	Espaces communaux
	chemins communaux goudronnés		Zones entherbées
	route départementale		Zones stabilisées
	chemins communaux non goudronnés entretenus mécaniquement		Zones imperméabilisées
	chemins communaux non goudronnés non entretenus		Bâtiments
			Arbres



Le 16 avril

La chasse aux oeufs. Les enfants attendaient avec impatience le signal de départ donné cette année par Th. Astier et Dingo (G. Renaud). Sur la pointe des pieds ou à 4 pattes, ils cherchaient aux pieds des arbres ou dans les fourrés la multitude d'oeufs disséminés. Les paniers remplis, puis la "cueillette" mise en commun, les friandises ont été équitablement distribuées à tous les petits gourmands.

Un goûter a clôturé cette joyeuse après-midi.





Le 19 mars

Dépôt de gerbe pour la commémoration de la guerre d'Algérie.

Le 8 mai

La cérémonie pour l'anniversaire de la Victoire de 1945 a débuté à 11h30 devant le monument aux morts.

Le Maire, Thierry Astier a lu le texte officiel, Cassandra a lu un texte de l'Ufac, puis après le dépôt de gerbe et la minute de silence l'assemblée a entonné la Marseillaise.

Pour terminer, après le lâché de ballons par les enfants, les Pouzilhacois se sont retrouvés pour un apéritif convivial.



Du 13 au 22 mai

Pouzilhac rencontre l'intérêt du public lors de la Biennale

La Biennale d'Arts Contemporains de Laudun-Lardoise, a pris cette année une dimension nouvelle, mobilisant près de 8000 visiteurs, exposant 80 artistes d'horizons divers, dans 20 lieux différents.

La commune de Pouzilhac a ainsi exposé les oeuvres de 6 photographes dans la Salle de l'Oustaou du 13 au 22 mai dernier, recueillant l'intérêt de près de 350 visiteurs. Ceux-ci étaient agréablement surpris d'une part par la qualité des oeuvres exposées, mais aussi par la magnifique présentation de la salle.

Lors du vernissage de l'exposition le dimanche 15 mai à l'Oustaou, nous avons eu l'honneur de recevoir plusieurs artistes de la biennale, et d'entendre les discours de M. Le député Patrice Prat, de M. Yves Faure, élu attaché à la culture de la ville de Laudun, de M. Patrick Grammatico, commissaire de l'exposition de la Biennale, et de Mme Muriel Dherbecourt, conseillère départementale. Mme Dani Pomero, Présidente de l'Association Signatures, a été particulièrement félicitée lors de cet évènement pour son action remarquable, depuis de longues années, en faveur de l'art Contemporain.



Le 28 mai

Dépôt de gerbe pour la commémoration du centenaire de la bataille de Verdun.

Le 4 juin

Inauguration du terrain multisports

C'est sous un beau soleil que s'est déroulée l'inauguration du terrain multisports. Après avoir remercié les institutions nous ayant aidés dans le financement de ce projet (Conseil Régional et la Caf) ainsi que la société Casal Sport qui a réalisé le terrain, Thierry Astier a délégué à ses adjoints le coupé du ruban tricolore officialisant l'inauguration. Plusieurs tournois sportifs se sont succédés dans une ambiance formidable en présence d'une cinquantaine de participants de tous âges. En fin d'après-midi une averse a légèrement écourté la journée sportive, mais tout le monde a pu se retrouver autour du verre de l'amitié.



LANGUEDOC-ROUSSILLON
LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES



EVÈNEMENTS À VENIR

13 juillet

Devant le succès remporté par cet évènement l'an dernier, la municipalité a décidé de reconduire l'organisation d'une soirée festive autour d'un feu d'artifice cette année.

Petits et grands sont ainsi invités à prendre place au Parc Duplessis; tables et bancs seront installés où vous pourrez pique-niquer; une restauration de plats chauds sur place sera également proposée par le Food Truck la diligence d'or, et une buvette tenue par deux associations du village: le tennis club et l'amicale cycliste de Pouzilhac.

Nouveauté cette année, des barbes à papa, un manège et un jeu gonflable seront installés pour la joie des enfants.

Le feu d'artifice, à 22h, sera suivie d'une soirée musicale et dansante animée par le DJ Fanatic Music.

Pouzilhac en Fête !

Pour célébrer la fête nationale,
la municipalité vous convie à une soirée animée

le 13 Juillet 2016

Au Parc Duplessis



Dès 20h00

Food truck



Buvette sur place

tenue par les associations du Tennis Club et l'Amicale Cycliste de Pouzilhac

Manège pour Enfants, jeu gonflable et Barbe à Papa

**Feu d'artifice
à partir de 22h00**

Suivi d'un Bal jusqu'à 2h00

Animation DJ Fanatic Music



ASSOCIATIONS



I, 2, 3 SOLEIL

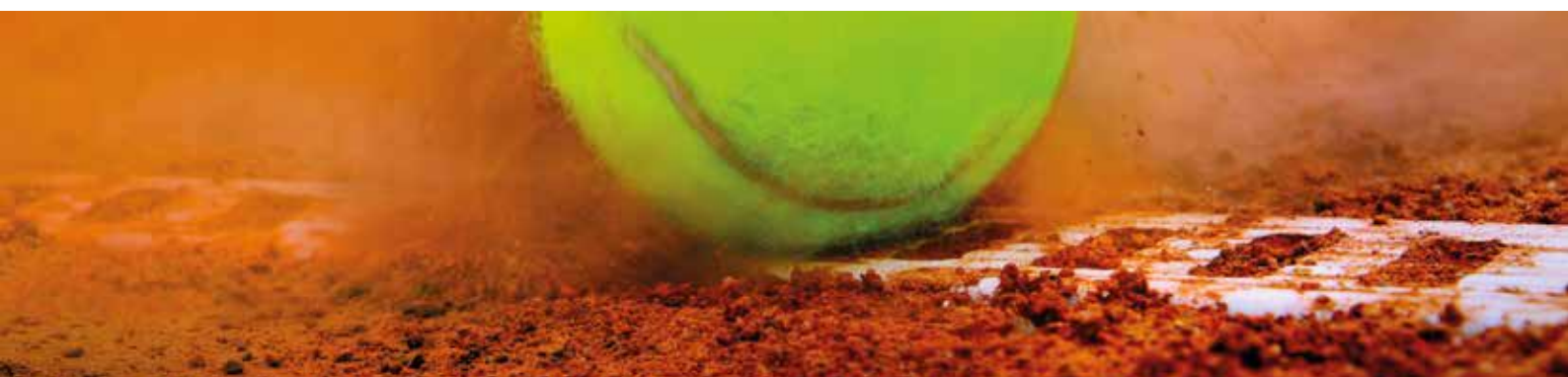
Mercredi 11 mai dernier au centre Culturel Léo Lagrange, de Bagnols sur Cèze, l'association présentait son spectacle de fin d'année devant parents, amis et famille.

Les sourires des enfants, sur scène, le travail de toute une année, la transmission d'une passion : "LA DANSE".

Quel beau cadeau de voir tous mes loulous et mes loulouttes se produire et être HEUREUX, c'est ça le BONHEUR.

Merci, merci et encore merci pour toutes ces graines de bonheur semées tout au long de l'année.

Remerciement à la municipalité pour le prêt de la salle "L'Oustaou".



TENNIS CLUB DE POUZILHAC

L'assemblée générale du tennis club s'est tenue le 11 mars 2016.

Un nouveau bureau a été élu, même si peu de changements sont à noter, Sabine Bruyère reste la présidente, nous avons le plaisir d'accueillir un peu de jeunesse avec Théo Mongin comme vice-trésorier.

Après le loto qui a eu lieu le 10 janvier 2016, le tennis club a organisé un "tournoi de l'amitié" le 3 avril.

C'est sous un soleil radieux que des duos mixtes, tirés au sort, ont enchaîné des matchs de 10 minutes toute la journée. Pour cette deuxième édition ce sont Joseph et Carine qui sont sortis vainqueurs !

"Cette année encore, le tournoi de tennis de Pouzilhac s'est déroulé dans la bonne humeur. Une vingtaine de participants se sont rencontrés durant 4 semaines pour aboutir aux finales qui se sont déroulées lors de la grande journée sportive du 04 juin. Les gagnants cette année sont : Christophe Fourcy et Kevin Bouahafara en double homme, Ghislaine et Jo Azzopardi en double mixte. Le double dames a été remporté par Maud Giraud et Sabine Bruyère. La finale de simple homme est reportée."

Le barillet du court de tennis a été changé. Tous les nouveaux adhérents sont les bienvenus, une cotisation de 25€ par famille vous sera demandée et vous pourrez ainsi accéder au court jusqu'au 1^{er} avril prochain.

La prochaine session du "tournoi de l'amitié" aura lieu en septembre (voir les panneaux d'affichage municipaux).

APE

Dans une ambiance conviviale, l'A.P.E a commencé l'année 2016 par son loto qui s'est déroulé le dimanche 7 février. Les plus chanceux sont repartis ravis, avec divers bons d'achats ou des corbeilles garnies. Un grand merci à tous les participants qui nous ont permis de passer une agréable après midi.

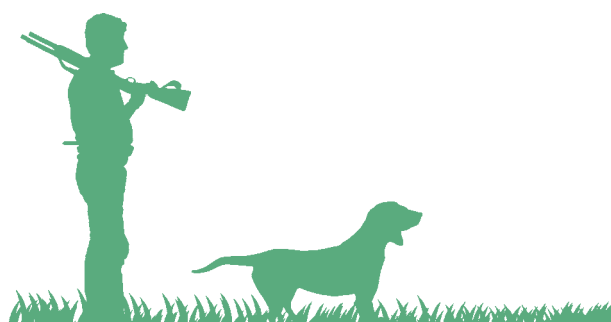
Au mois de mars, les rues du village ont été envahies par les enfants des écoles de Pouzilhac et Valliguières, afin de faire le défilé du carnaval sous une pluie de confettis.

Au mois de mai, les enfants ont pu se défouler lors des olympiades où se sont déroulés des tournois de foot, basket et volley sans oublier le parcours de motricité pour les plus petits. Tous ces sportifs d'un jour ont reçus une médaille à la fin de la journée pour récompenser leurs exploits sportifs. Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont aidés à faire un succès de cette journée.

L'année s'est clôturée par la fête des écoles le vendredi 17 juin à Valliguières, elle avait pour thème le cirque. Après un entrainement intensif par tous, nos petits chérubins nous ont présentés un spectacle de leur cru suivi de la kermesse.

L'A.P.E organise tout au long de l'année diverses manifestations

afin de pouvoir financer des projets pour les enfants des écoles de Valliguières et de Pouzilhac. Malheureusement le bureau actuel sera entièrement démissionnaire à la prochaine rentrée scolaire, si la relève n'est prise par personne alors il n'y aura plus aucune manifestation et donc plus de projet financé par l'A.P.E (à savoir le cirque pour l'année scolaire 2015-2016, les diverses sorties scolaires).



CHASSE

L'assemblée générale des chasseurs de Pouzilhac s'est déroulée le 3 juin 2016 et a permis de faire le bilan sur la saison de chasse écoulée 2015 / 2016.

La société compte à présent 62 chasseurs dont 27 sociétaires.

Les actions engagées sur le repeuplement du petit gibier (lièvre, perdrix,) ont donné un résultat assez satisfaisant.

Le nombre de sangliers abattus pour la saison passée s'élève à 161 pour l'ensemble des 2 équipes. Notre commune se situe toujours dans un secteur classé sensible par la Fédération des chasseurs du Gard en terme de dégâts occasionnés aux cultures, la société de chasse de Pouzilhac va donc disposer des autorisations de la Préfecture du Gard pour réaliser des tirs d'approche et des battues (uniquement le samedi matin) à partir du 1er Juin 2016.

Un rappel des consignes de sécurité aux chasseurs et un planning pour la bonne organisation de ces tirs sera fait.

Les dates retenues pour la distribution des cartes concernant la nouvelle saison de chasse 2016/2017 sont le vendredi 12 Août et le vendredi 9 Septembre de 18h 30 à 19h 30 à la salle Polyvalente.

La société rappelle que dans la zone de réserve de chasse, la divagation des chiens reste interdite.



ASSOCIATION : POURQUOI PAS À POUZILHAC

Chats errants stérilisés : et après ?

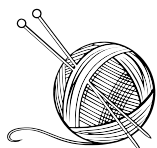
Depuis plus de 9 ans, notre association s'occupe, avec la collaboration de quelques habitants du village et l'aide financière de la Mairie, de la stérilisation des chats errants, conformément au Code rural. Cet effort en vue de maintenir la population des chats errants dans des limites raisonnables relève des tâches du Maire, qui peut déléguer cette responsabilité, par exemple à une association comme **POUPAPOU**.

Mais après que le chat stérilisé a été relâché là où il vivait auparavant, l'association doit veiller, toujours selon le Code rural, à son suivi sanitaire. La santé d'un chat dépend entre autres aussi d'une alimentation suffisante.

Normalement un chat errant stérilisé remis dans son milieu naturel retrouve ses habitudes alimentaires : notamment chasse et gamelles offertes par les amis des animaux.

Cependant, il arrive par exemple que des personnes qui nourrissent des chats errants déménagent. Lorsque des chats stérilisés sous la responsabilité de **POUPAPOU** se trouvent ainsi subitement sans nourriture, il appartient donc à l'association de veiller à ce que les conditions sanitaires de ces chats soient sauvegardées, donc en les nourrissant afin qu'ils retrouvent de nouvelles habitudes alimentaires. Voilà la raison pour laquelle il arrive que des bénévoles de **POUPAPOU** apportent à manger à des chats errants. Cet appoint alimentaire évite que ces chats importunent la population en quémandant de la nourriture.

AU TEMPS LIBRE



Tout au long de l'année, les adhérents ont réalisé de belles créations. Nous avons essentiellement fait des travaux d'aiguilles.

Pendant que certaines confectionnaient d'adorables vêtements pour leurs enfants ou pour elles-mêmes, d'autres ont réalisé de jolis sacs.

Nous avons également fait diverses cartes en fonction des périodes de l'année (carte de vœux, fête des mères, fête des pères).

Pour notre plaisir, nous nous sommes également fabriqués quelques bijoux.

Malheureusement nous n'avons pas pu développer toutes nos activités (pâte fimo, bricolage...) que nous comptons réaliser l'an prochain.

On vous donne rendez vous dès le mois de septembre pour les inscriptions pour l'année scolaire à venir.



L'AMICALE CYCLISTE DE POUZILHAC

Janvier : lors de l'assemblée générale du Gard le club a reçu pour la 2^{ème} année consécutive la coupe départementale, pour avoir réalisé le plus de sorties organisées dans tout le département.

Mars : sortie sur trois jours sur les traces de Vélocio Pâque en Provence 200km ont été parcouru.

Avril : sortie à Buis les Baronnies 110km, Morières brevet 150km, Aubord brevet pour Polo 200km.

Mai : sortie 4 jours dans le Vercors à Villard de Lans, de la marche et plusieurs cols gravis dont le plus haut culminait à plus de 1600m avec encore de la neige sur les bords de la route.

MANIFESTATIONS À VENIR :

Juillet : nous organisons notre rando "Garrigue & Bitume" le dimanche 24 Juillet (Parcours Route 50 km - 75 km - 90km , VTT 25km - 33km - 40km et Marche 12km)

Août : le club se déplace pour la Semaine fédérale à DIJON (Rassemblement national) organisé par notre fédération FFCT

Décembre : Nocturne de Noël le samedi 10 décembre (Parcours VTT et Marche de nuit) avec la traditionnelle Saucisse-Lentilles offerte à l'arrivée.

Toutes les informations sur notre site:

<http://acpouzilhac.jimdo.com/>





Communauté de Communes du Pont du Gard

Fermeture de la centrale EDF à Aramon et avenir de l'intercommunalité

Cette fermeture, prévue initialement en 2023 s'est faite dans la précipitation et a eu lieu en avril 2016.

La centrale était l'un des principaux contributeurs (de l'ordre de 4 millions d'euros de recettes fiscales par an) et cette décision laisse la communauté de communes du Pont du Gard dans une situation très délicate.

De nombreuses hypothèses ont été élaborées afin d'envisager soit la disparition, soit la possibilité de poursuivre, dans l'état actuel, en redimensionnant les projets et en ajustant les budgets afin de permettre de conserver le maximum de services à la population, dont la petite enfance, la police intercommunale de nuit, le nettoyage des rues, le transport à la demande...

La décision de poursuivre à 17 communes a été retenue, et prend la forme d'un pacte fiscal sur 3 ans, à savoir :

- Une mobilisation des recettes économiques (CFE), qui restera cependant inférieure au taux des communautés de communes voisines,
- La mise en place d'un taux de taxe foncière sur le bâti à 2,5 points sur 3 ans ;
- Une hausse de la taxe d'habitation de 0,7 point en 2017;
- Non-augmentation de la taxe foncière sur les propriétés non-bâties.

Un travail de fond est engagé avec EDF pour que l'entreprise participe à la redynamisation économique du site d'Aramon.

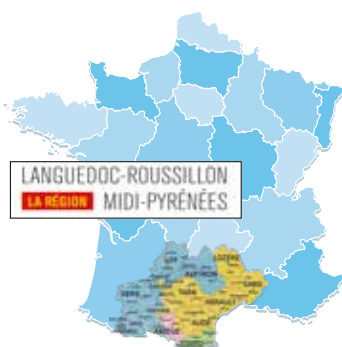
De même, toutes les initiatives, en matière de tourisme (le territoire bénéficie du de l'attraction du site du Pont du Gard) seront soutenues par la communauté de communes. Une redynamisation économique est envisagée sur des zones d'aménagement concerté, et le haut débit, voire le très haut débit, sera mis en oeuvre très prochainement sur l'ensemble du territoire.

Conseil Régional

Née le 1^{er} janvier 2016, la grande Région **Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées** regroupe désormais 13 départements et un patrimoine exceptionnel. Son nom est provisoire actuellement. La nouvelle assemblée régionale doit délibérer sur une proposition de nom définitif qui sera soumise à l'Etat, avant le 1^{er} juillet 2016.

L'Etat fixera par décret le nom définitif au plus tard le 1^{er} octobre 2016.

Un chef-lieu provisoire, Toulouse, a été fixé par décret à l'été 2015 après avis du conseil municipal de Toulouse et des deux Conseils régionaux et conseils économiques, sociaux et environnementaux. Là encore, la nouvelle assemblée régionale doit délibérer avant le 1^{er} juillet 2016 sur une proposition de chef-lieu définitif, qui sera tranchée avant le 1^{er} octobre 2016, par décret en Conseil d'Etat.



La nouvelle région en quelques chiffres...

- **Population** : 5^e région la plus peuplée de France : 5 724 711 habitants (Insee au 1^{er} janvier 2014), soit 8,7% de la population, 78,7 habitants au km² (116 en métropole).
- **2^e plus grande région de métropole** (72 724 km²). Plus grande que l'Irlande (70 273 km²), deux fois plus grande que la Catalogne (32 113 km²) ou la Belgique (30 528 km²).
- **13 départements** (le plus grand nombre pour une région) 4565 communes (12.5% des 36 529 communes de métropole).
- **35 grandes écoles, 2 grandes universités** à Toulouse et Montpellier ainsi que des sites universitaires répartis

sur l'ensemble du territoire pour un total de 227 148 étudiants.

- **8 sites classés** Patrimoine mondial de l'Unesco.
- **3^e région en monuments historiques** : près de 4500.

Contacts :

Hôtel de Région Toulouse
22 boulevard du Maréchal Juin
3104060 Toulouse Cedex 9
Tél : 05 61 33 50 50

Montpellier
201 avenue de Pompignane
34 064 Montpellier Cedex 02
Tél : 04 67 22 80 80



Conseillers départementaux

Leurs rôles :

- **Participer à la vie du conseil départemental**
Ils siègent à l'assemblée générale, et participent ainsi, par leurs interventions, leurs propositions et leur vote, à la prise de décision et à l'orientation de la politique du département. Ils sont membres de commissions spécialisées qui examinent les dossiers avant leur adoption.
- **Etre les interlocuteurs privilégiés des habitants de notre canton**
Ils sont sur le terrain à votre écoute pour répondre à vos attentes et s'attachent à faire progresser le canton sur la voie du développement économique, de la solidarité et de la qualité de vie
- **Contribuer activement à la vie sociale**
Ils entretiennent des relations avec les élus locaux et les assistent dans la mise en place de leurs projets, notamment en sollicitant l'aide des services et organismes associés au Conseil Départemental.

Muriel DHERBECOURT :
muriel.dherbecourt@gard.fr
Secrétariat : 04.66.76.77.87 (Marie)

Gérard BLANC :
gerard.blanc@gard.fr
Secrétariat : 04.66.76.76.62 (Véronique)

Le Pont du Gard

FESTIVAL LIVES AU PONT

Déjà la 6^{ème} édition de ce festival unique en son genre. Une nouvelle fois, le **Pont du Gard** dédie son site aux musiques électroniques et accueille de nouveaux artistes en live au pied du monument. Dans l'esprit des lieux et de la ligne artistique tracée, chaque soirée est marquée d'une teinte musicale spécifique : le jeudi, pop et musique électronique et le vendredi, hip hop, trip hop, musique électronique.

Le 07 juillet : JAMIE XX ▶ FAKEAR

Le 08 juillet : NEKFEU ▶ GRAMATIK

À SAVOIR

Toutes les soirs du 16 mai au 13 Septembre, **les Mises en Lumière du Pont du Gard**, vous permettent de découvrir le site à la tombée de la nuit.





INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

En 2017 auront lieu les élections présidentielles. A ce titre, nous vous rappelons que pour figurer sur les listes électorales de votre commune, vous devez obligatoirement effectuer votre demande d'inscription avant le 31 décembre 2016.



Documents à fournir :

- Formulaire à compléter (le formulaire est disponible en mairie ou sur le site www.service-public.fr/cerfa/12669*01)
- Une pièce d'identité valide (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, SAUR, France télécom ou dernier avis d'imposition)

Dans le cas où vous êtes seulement contribuable : veuillez fournir une attestation d'inscription au rôle d'une contribution directe communale dans notre commune pour la cinquième année consécutive. (Cette attestation est délivrée par la direction Départementale des Finances Publiques du Gard-Pôle Gestion Fiscale-Division des Particuliers au 67 rue Salomon Reinach, 30032 Nîmes cedex).

Bientôt 16 ans ! RECENSEMENT MILITAIRE :

Il va falloir vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC)

Deux possibilités s'offrent à vous :

Par Internet :

- Créer votre compte sur www.service-public.fr. Vérifier ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille
- Allez dans la rubrique "Papiers-Citoyenneté" cliquez sur "Recensement, JDC et service national" ou dans la zone "Rechercher" tapez "Recensement"
- Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions

À la mairie de votre domicile :

Munissez vous des documents suivants : pièce d'identité, livret de famille, justificatif de domicile.

Une fois cette démarche terminée, la mairie vous délivrera une attestation de recensement. Celle-ci vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire aux examens et concours, soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, Permis de conduire...)

Départements 30 / 48 / 84

CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE NIMES
Adresse postale : BP 79085 – 30972 NIMES CEDEX 9
Le centre du service national ne reçoit pas de public.

Accueil téléphonique au : 04.66.02.31.73

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 15h30

Fax : 04.66.02.31.52
Courriel : <http://www.defense.gouv.fr/jdc>

Cette démarche citoyenne permet votre inscription systématique, dès l'âge de 18 ans, sur les listes électorales de votre commune si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



> ORDURES MÉNAGÈRES :

Pendant la période estivale « juillet et août » le ramassage des déchets par le camion éboueur se fera 2 fois par semaine le mardi et le vendredi matin.

Nous vous rappelons que les bouteilles, emballages, papiers sont à déposer dans les containers spéciaux. Les encombrants devront être amenés à la déchetterie de Connaux.

> RECENSEMENT :

Après le recensement de l'automne dernier, les résultats nous indiquent que notre village compte actuellement **703 âmes** (soit une **augmentation de 11.66 %** par rapport au recensement de 2012).



> LE BUS DE LA MER :

Comme les années précédentes les Pouzilhacois bénéficieront d'un bus les mercredi de juillet et août pour les amener au Grau du Roi. Les voyages gratuits pour les participants, sont pris en charge en partie par la CC, et le complément par la mairie.

La CC a fourni à la commune un document qui sera remis à chaque personne ou famille inscrite. Ce document devra être présenté par le voyageur le jour du départ à l' élu chargé de l'accueillir.

Le départ se fait à 8h devant le monument aux morts (arriver 10mn avant), et le retour à 18h au Grau du Roi.



> ÉOLIENNES

Le 09 juin dernier s'est tenue à l'Oustaou une réunion d'information organisée par un collectif d'associations de défense de l'environnement, pour sensibiliser les habitants aux différents projets à l'étude ou en cours de réalisation dans les villages environnant Pouzilhac, mettant en relief les différentes nuisances pouvant être générées par les éoliennes. Si le conseil municipal de Pouzilhac s'est toujours positionné contre l'installation d'éoliennes sur les terrains communaux, ce n'est pas le cas d'autres communes. D'après le collectif, ce sont plus de 20 éoliennes au total qui pourraient être installées si l'ensemble des projets était validé, avec un impact visuel depuis notre commune.

Pour plus d'informations, contact: Biotope d'Avenir, collectif de défense de l'environnement, biotopedavenir@gmail.com; 06 89 53 60 68.



> CIGOGNES À POUZILHAC

La cigogne est apte à survivre dans des climats froids, mais ce sont les conséquences de l'hiver qui la font migrer. La neige et les sols gelés, l'hibernation des petits rongeurs, la disparition des insectes, poussent ces grands oiseaux à chercher des terres plus fastes, jusqu'en Afrique de l'Ouest. Ils quittent alors l'Europe à la fin de l'été pour revenir vers la fin février.

Et c'est en février fatiguées par leur long voyage, que des cigognes se sont reposées sur la tour du château de Pouzilhac (photo).

Les cigogneaux de l'année prennent rapidement leur envol pour leur première migration l'été suivant. Ils restent "exilés" durant trois ans, jusqu'à leur maturité sexuelle, avant de revenir sur leur lieu de naissance.

AGENDA



13 juillet : feu d'artifice et festivités parc Antoinette Duplessis

ETAT CIVIL



NAISSANCE



Le 10 février 2016 est né à Bagnols sur Cèze
Thélio Guy Bruno TANGUY
Fils de Katia LEJARS et Alexandre TANGUY



Le 4 avril 2016 est né en Avignon
François, Alain, Etienne GUIRAUD
Fils de Amélie DESDOUITS et Jean-Philippe GUIRAUD



Le 19 mai 2016 est né à Bagnols sur Cèze
Loris CHARLET
Fils de Elodie ROGER et de Christopher CHARLET



Le 21 mai 2016 est né à Bagnols sur Cèze
Timoté RAKOTONDRAMANANA
Fils de Soloniaina RAKOTONDRAMANANA et Ambre CHOLLEY

DÉCÈS



Madame **Marie-Claude PINON** épouse MAHDI
le 3 mai 2016 (68 ans) à NIMES 30

NUMEROS UTILES



Mairie : 04 66 37 17 77	Pompiers : 18	Médecins Connaux
Fax : 04 66 37 45 26	Gendarmerie : 04 66 33 24 26	GIL Serge : 04 66 82 00 06
http://www.mairie-pouzilhac.fr	Urgences sur le portable : 112	GUERIN Patrick : 04 66 82 49 12
Ecole primaire : 04 66 22 08 35	Centre antipoison : 04 91 75 25 25	MARCENAC Frank : 04 66 82 06 60
Samu : 15	Enfance maltraitée : 119	MAYRAS Marie-Claire : 04 66 82 00 06
Police secours : 17	Police intercommunale : 06 37 65 44 27	
	04 66 03 19 34	

Cabinets d'infirmiers

Connaux : PONTAL, CLAUD, MUHR, COCHE, GIRARDY, BLANC : 04 66 82 41 51
Valliguières : SANCHEZ Mireille : 04 66 37 35 62 ou 06 07 54 68 84
VIDIER Marcelline : 04 66 37 36 67 ou 06 87 43 05 83
SAURI Patricia : 06 42 18 95 23

Pharmacie Connaux

Rue République : 04 66 82 00 05

Taxi LACROIX (agréé sécurité sociale)

06 17 98 70 96

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Thierry ASTIER

COMITÉ DE RÉDACTION : A. Le Bonhomme, N. Devot, C. Glaizal, Y. Normand, G. Renaud.

RÉALISATION : Nicole Devot - DESIGN : JP Deigers

Bulletin Municipal imprimé par AGR diffusion en 350 exemplaires